

ARRÊTÉ

**portant délégation de signature en
matière de convention de stage au
Responsable du Département
Gestion et Conseils de l'IAE Nantes-
Economie et Management**

DAJ-2022.01.01.127

La Présidente de Nantes Université,

VU le Code de l'Éducation ;

VU le décret n°2021-1290 du 1^{er} octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation des statuts de Nantes Université ;

VU l'élection de Madame Carine BERNAULT en tant que Présidente de Nantes Université au Conseil d'Administration du 16 Décembre 2021 ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1 : Délégation de signature est consentie à **Monsieur Benoît JOURNE**, Professeur des Universités, Responsable du Département Gestion et Conseils de l'IAE Nantes - Economie et Management, à l'effet de signer en mon nom les conventions de stage (hors étranger et hors conventions spécifiques) des étudiants inscrits au sein de leur département.

ARTICLE 2 : Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter du 1^{er} janvier 2022, de sa transmission au Recteur, Chancelier des Universités et de sa publication. Elles prendront fin en même temps que le mandat de la délégante ou des fonctions du délégataire au titre desquelles la présente délégation est consentie.

ARTICLE 3 : Les actes signés au titre de la présente délégation doivent faire l'objet d'un rendu compte à la Présidente de Nantes Université.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté est soumis à publicité ; il est affiché dans les locaux de l'Institut et en un lieu accessible à l'ensemble des personnels et des usagers.

ARTICLE 5 : La Directrice Générale des Services et l'Agent Comptable sont chargés, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le 17 décembre 2021

Vu et pris connaissance
Le

Le Délégué,

Benoît JOURNE

*Responsable du Département Gestion et
Conseils de l'IAE Nantes – Economie et
Management*

La Délégante,

Carine BERNAULT

Présidente de Nantes Université

Transmis au Recteur le *04/01/2022*

Affiché le *04/01/2022*
Publié le 04/01/2022